

TESTAMENT ORIGINAL

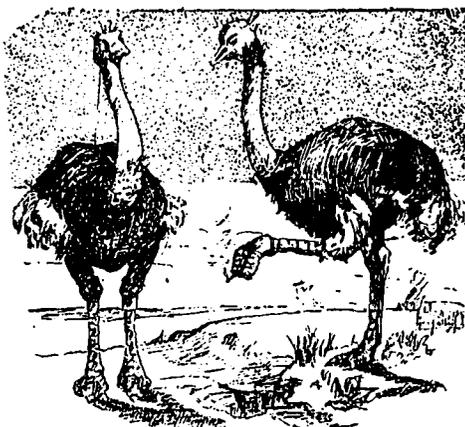
Le 27 juin, est morte, à Nancy, mademoiselle Virginie Mauvais, la doyenne des institutrices laïques de France. Elle était âgée de quatre-vingt-quinze ans.

Nous donnons *in extenso* son testament original.

J'exhèrède purement et simplement, et exclus de ma succession tous mes héritiers directs et indirects, à quelque degré qu'ils soient appelés à recueillir mon héritage, voulant et entendant qu'ils ne reçoivent, quoi qu'il arrive, aucune partie de ma succession.

Je donne et lègue au bureau de bienfaisance de la ville de Nancy la maison que j'habite actuellement rue de Malzévillo No 22, avec le jardin qui en dépend, et toutes ses aisances et dépendances. Comme condition de ce legs, j'entends que le bureau de bienfaisance prenne à sa charge les frais de mes funérailles. Je veux qu'on me fasse un enterrement civil; que mon cercueil, peint aux couleurs nationales, soit conduit au cimetière sans être recouvert d'un drap mortuaire, dans le

ALLÉCHANT



La première autruche. — Viens-tu dîner avec moi?
La seconde autruche. — Qu'as-tu pour ton ordinaire?
La première autruche. — Un menu superbe : un baril de clous au gratin ; un filet de pierre à savon saucé cactus ; des pommeaux de porte à l'espagnole, et la plus savoureuse bisque au vitriol que tu aies jamais vue.
La seconde autruche. — Oh ! alors, allons vite !

corbillard des pauvres, attelé de deux chevaux ornés de rubans aux couleurs nationales ; qu'on mette sur mon cercueil une couronne de laurier pour rappeler ma lutte constante contre l'ignorance et le fanatisme ; que mon cercueil soit suivi d'au moins dix musiciens jouant des airs patriotiques et nationaux.

Je donne et je lègue à la ville de Nancy ma pendule et mon portrait, qui seront, comme condition de ce legs, placés au musée de Nancy avec une inscription indiquant la provenance de ces objets. Je veux que tout le surplus de mon mobilier soit vendu pour le prix en être donné aux pauvres par les soins du bureau de bienfaisance.

Je donne et lègue tous les autres biens, meubles et immeubles qui m'appartiendront au jour de mon décès, au bureau de bienfaisance de la ville de Nancy, que j'institue, à cet effet, pour mon légataire universel, à charge par lui, comme condition essentielle des legs ci-dessus, d'exécuter le legs particulier que je vais faire :

Je donne et lègue à madame Nivelet, qui est depuis longtemps à mon service, une rente annuelle et viagère de 1,200 francs, qui lui sera servie en quatre termes égaux, de trois mois en trois mois, à partir du jour de mon décès, sans que ses héritiers aient rien à réclamer pour les arrérages de ladite rente courus jusqu'à son décès, et sans

RENSEIGNEMENT DESIRABLE



Cocher en gognette. (qui a oublié le numéro de sa rue). — Dites donc, mademoiselle Julie, où demeure Garlebeu ?
La fille de comptoir. — Vous plaisantez. Garlebeu, c'est vous-même.
Le cocher. — Ce n'est pas moi que je désire rencontrer ; c'est ma maison.

qu'elle ait à jus filier de certificats d'existence tant qu'elle habitera Nancy. — J'entends que les frais auxquels ce legs donnera ouverture soient supportés par le bureau de bienfaisance, mon légataire universel.

Je désire que le bureau de bienfaisance emploie un tiers au moins de ce qu'il recueillera de ma succession à payer des indemnités de logements aux indigents, c'est-à-dire à payer leurs loyers en cas de nécessités, et le surplus en secours aux malades et en livrets de caisse d'épargne pour les apprentis des deux sexes du bureau ; chaque livret sera d'au moins cinq francs. Je désire que les apprentis du bureau de bienfaisance, garçons et filles, assistent à mon enterrement et qu'on invite au moins deux cents pauvres honnêtes secourus par le bureau, et à qui on donnera à chacun deux francs.

Telles sont mes dernières volontés.

28 mars 1890.

LES COMPARAISONS



Fred. — Quand je te disais que ça porte bien un âne !
Lisa. — J'aime mieux n'once Baptiste.

SOURD A SES HEURES

Le gros monsieur (dans les chars urbains). — Quelle chaude journée !

M. Fineoreille. — Vous dites ?

Le gros monsieur. — Je dis qu'il fait chaud, aujourd'hui.

M. Fineoreille. — C'est que je suis sourd et j'ai de la difficulté à entendre ; vous me disiez que ?

Le gros monsieur (parlant plus fort et rougissant de colère). — Il fait chaud, très chaud !

M. Fineoreille. — Ah ! oui, il y a du monde sot.

Le gros monsieur que tout le monde regarde, sort, rouge comme une pivoine.

M. Fineoreille (à son voisin). — Je le sais bien qu'il fait chaud ; c'est au moins la centième personne qui me le dit.

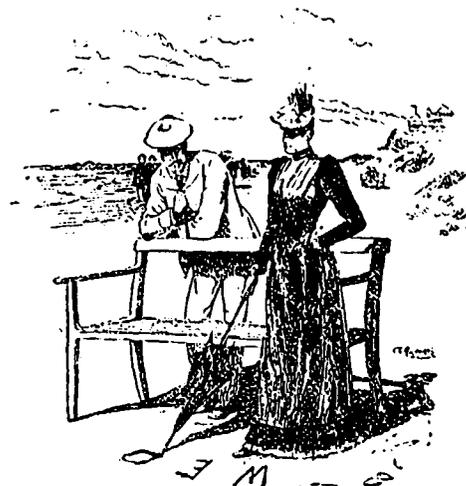
CHACUN SON TOUR

Un individu qui emploie nombre de commis congédie un pauvre homme de peine.

— Eh bien ! Baptiste, lui dit-il, nous allons nous quitter ?

Baptiste. — Comment, est-ce que vous nous laissez ?

ALLUSIONS D'ANNÉES BISSEXTILES



Feuie intrépide. — Savez-vous que la lettre M ressemble à un jonc de mariage ?

Gabaut timide. — Je ne vois pas. Pas par la forme au moins.

Feuie intrépide. — Par le fonds. Il n'y a pas de mariage sans l'm.

PARC ROYAL

ASCENSION PÉRILLEUSE

M. Stanley Spencer a fait une nouvelle ascension, Dimanche dernier, au parc Royal, avec son succès accoutumé. Plusieurs milliers de personnes s'étaient réunies au parc pour être témoins du périlleux exploit du hardi aéronaute.

Le ballon, gonflé à l'air chaud et poussé par une brise légère, s'est soulevé sans secousse dans les airs. Il faisait un temps magnifique et dans le ciel sans nuage la foule haletante pouvait contempler l'aéronaute qui, suspendu à son ballon, se livrait à des tours de force et de gymnastique.

Le ballon était rendu à 5,950 pieds de hauteur quand M. Spencer décrocha son parachute et commença sa descente, d'abord avec la rapidité d'une flèche, puis plus lentement jusqu'à ce qu'il vint atterrir sain et sauf à la ferme Logan. L'habile aéronaute venait d'accomplir sa trois cent vingt-neuvième ascension et descente en parachute.

A son retour au Parc Royal, M. Spencer fut chaleureusement acclamé par la foule. Il remercia les spectateurs et leur annonça qu'il ferait d'autres ascensions au parc. Il promet de plus de revenir l'an prochain avec une machine au moyen de laquelle il pourra voler dans les airs. On est à construire l'appareil. Le système est si simple que chacun se dira : " Mais je pouvais en faire autant. " C'est l'œuf de Christophe Colomb.

Telles sont les promesses de M. Stanley Spencer.

Dimanche prochain Mr. Stanley Spencer fera une nouvelle ascension en ballon au Parc Royal ; ne l'oubliez pas.